

Compte rendu Groupe Blanchet

Réunion du 18 juin 2025

Point sur le mouvement des personnels de direction : pour l'académie, mouvement plus important que l'année dernière, avec 39 nominations sur poste de chef. 17 adjoints sont devenus chefs. Il reste 7 postes de chefs vacants et 42 postes d'adjoints vacants (58 l'année dernière). 26 lauréats de concours nommés dans l'académie, 36 stagiaires perdir. Dernière CAPN le 8 juillet 2025. Nomination des stagiaires sur poste le 8 juillet 2025, afin de communiquer aux établissements le 9 juillet.

1. Le projet académique 2026-2030

Elaboration du nouveau projet. Une équipe projet est mise en place pour piloter l'écriture et la mise en place du projet.

En deuxième phase, demandes de contribution aux corps d'inspection et aux bassins. Les OS perdir seront également sollicitées pour consultation.

Finalisation du projet pour avril 2026.

Souhait de continuité mais avec l'intégration de nouveaux thèmes : IA, santé mentale

Des pilotes sont nommés sur chaque axes :

Axe 1 : Savoirs et compétences des élèves, orientation (Isabelle Boulnois)

Axe 2 : Valeurs de la République, climat scolaire, harcèlement ODD et égalité filles garçons (Grégory Michel)

Axe 3 : Equité et égalité territoriale, REP et TER, aspects culturels (Coralie Alexandre, Valérie Faranton, DASEN de l'Aisne),

Axe 4 : RH et développement professionnel (Didier Lantz, Régis Clément et DASEN de l'OISE).

Des chefs d'établissements sont intégrés aux groupes de travail.

2. Le recrutement des formateurs de cadres

Présentation M. Michel et Mme Jantzen.

Une centaine de candidatures. Candidatures analysées et parfois entretiens. Ce protocole apporte plus de clarté au processus de recrutement

Réponse apportée à chaque candidat, après validation par le recteur.

3. La préparation de rentrée scolaire (pacte, devoirs faits, manuels scolaires)

- Sur les moyens

Les derniers ajustements vont être effectués en fonction du résultat des affectations en collèges et en lycées.

Il reste 584 élèves susceptibles d'être non affectés en voie pro. 395 de moins qu'en 2024. Il ne reste que 147 places vacantes, avec des difficultés notamment sur l'Oise.

Compte rendu Groupe Blanchet

Réunion du 18 juin 2025

Sur les pactes, les notifications seront transmises en début de semaine prochaine. Le retard s'explique par un principe de prudence dans l'attente d'un cadre DGESCO.

500 parts de pacte de moins que l'année dernière sur le 2d degré. La priorité absolue reste le remplacement. Les parts pour innovation pédagogique sont très réduites, au point que le recteur n'envisage pas de les communiquer aux établissements. Il y aura un appel à projet à ce sujet.

Même fonctionnement académique que l'année dernière avec le renseignement de l'application Pacte2D.

Au LP, disparition probable du pacte pour enseignement en groupes restreints d'élèves et possible pour les options.

Les collèges ont reçu une dotation pour les manuels scolaires en lien avec les nouveaux programmes annoncés.

Dotations devoirs faits début juillet

- Sur les RH

A date, 239 postes vacants, avant l'affectation des contractuels. Situation plutôt favorable pour le moment, sauf pour l'enseignement professionnel.

4. Le parcours professionnel en Y

Bilan présenté par les doyens des IEN.

Choix de 50 % des élèves vers les parcours pro et 47 % vers la préparation aux études supérieures. Marginalement, les élèves décrocheurs ne se sont positionnés sur aucun parcours. L'offre a été préparée mais on constate un absentéisme important et croissant au fil du parcours.

Le constat est négatif et le recteur souhaite affiner le bilan au niveau académique, avant de faire une remontée au ministère. Plus la crainte de voir des élèves ne pas revenir au lycée pour passer une épreuve de PSE.

5. La pause numérique

Le recteur présente des expérimentations dans différents collèges, avec ou sans investissement matériel (achat de casiers par exemple). L'impact est positif dans toutes ces expérimentations sur le climat scolaire.

Sur la responsabilité du chef d'établissement en cas de vol ou de détérioration, c'est celle de l'Etat qui est recherchée. La famille doit prouver que les mesures n'ont pas été prises pour assurer la sécurité des téléphones.

Compte rendu Groupe Blanchet Réunion du 18 juin 2025

6. La santé mentale et EVARS

- EVARS

Il faut prendre des précautions quant aux associations externes qui pourraient intervenir sur les 3 séances EVARS. Ces interventions doivent se faire sous le contrôle de l'enseignant et que l'association soit agréée. Les interventions doivent aussi correspondre au programme officiel. Il existe une liste des associations agréées sur le site de l'Académie avec les domaines d'agrément. Si l'on fait intervenir une association hors de cette liste, nécessité de demander l'accord au rectorat sous couvert du DASEN.

Un plan académique est décliné sur cette question.

- Santé mentale

Appui sur les référents phare avec montée en compétences sur le repérage des signaux de mal-être chez les élèves, via un plan de formation.

Création de docs clé en main à destination des chefs d'établissement.

Il faudra mettre en place le protocole de repérage avec la fiche de transmission.

Il sera également important de faire des temps forts en lien avec la thématique de la santé mentale.

Pour le Sgen-CFDT Picardie,

Maud Roussel

Laurent Martinel